



L'APPRENTISSAGE EN LAuRAFoot

Saison 2020-2021



La formation B.M.F.

BREVET MONITEUR DE FOOTBALL

Titre à finalité professionnelle Niveau 4 (Bac) - UEFA B

ANTENNE TOLA VOLOGE

Rythme d'Alternance

1 semaine / mois

(hors vacances scolaires)



ANTENNE BALLAISON

En collaboration avec Sport Leman

Rythme d'Alternance

2 jours toutes les semaines
(hors vacances scolaires)

LUNDI et MARDI

Calendrier des dates à retenir

- **Retour des dossiers** lundi 4 mai 2020
- **Test de sélection** vendredi 29 mai 2020

Calendrier des dates à retenir

- **Retour des dossiers** vendredi 5 juin 2020
- **Test de sélection** mardi 23 juin 2020

REUNION D'INFORMATION LE 16 mars 2020 à 19h

Au siège de la LAuRAFoot, 350 B avenue Jean Jaurès 69007 LYON

CONTENUS FORMATION (400 H)

Modules BMF

Modules U7 à Séniors / Arbitrage / Santé / Sécurité / UC 4 Projet de club

Formations complémentaires

Futsal / Foot à l'école / Foot handicap / Animatrice Fédérale / Nouvelles pratiques (beach soccer, foot loisir)

Compétences professionnelles

Communication / Gestion et ressources financières / Informatique / Environnement institutionnel / Vidéo / Outils interactifs FFF

CONTACTS UTILES IR2F LAuRAFoot

HUDRY Francis

Conseiller Technique Formation

06 84 23 39 38

fhudry@laurafoot.fff.fr



Magali DOMINATI

Référente administrative

04 72 15 30 11

formations@laurafoot.fff.fr

Pour toute question sur le contrat d'apprentissage, l'emploi ou le statut du salarié
apprenti, contactez le CFA des métiers du Football



C.F.A. des métiers du Football

87, Boulevard de Grenelle, 75 015 PARIS

06 37 46 79 11 / cfa.iff@fff.fr

L'APPRENTISSAGE

Saison 2020-2021



« Apprendre son métier sur le terrain ! »

1 contrat de travail : **Le contrat d'apprentissage**

100% des frais pédagogiques pris en charge

AFDAS = OPCO de la branche du sport

Durée de la formation = 1 an

Alternance formation pratique (structure) et théorique (IR2F LAuRAFoot)

Prérequis :

- ◇ Avoir entre 16 et 29 ans révolus
- ◇ Trouver un employeur
- ◇ Etre titulaire d'une attestation au 1^{er} secours
- ◇ Produire un certificat de non contre-indication à la pratique et l'encadrement du football
- ◇ Posséder une licence de football
- ◇ Satisfaire au test de sélection

L'employeur

Entreprise / Collectivité / Association / Coopérative / Groupement d'Employeurs



UNE FORMULE AVANTAGEUSE

COUT NET EMPLOYEUR*

Aides incluses (cf. tableau ci-dessous)

Apprenti de -18 ans	56 € / mois
Apprenti de 18 à 20 ans	301€ / mois
Apprenti de 21 à 25 ans	455 € / mois
Apprenti de 26 ans et +	1 175 € / mois

*hors mutuelle

Accéder au simulateur de calcul de rémunération sur le site :
www.alternance.emploi.gouv.fr

REMUNERATION BRUTE APPRENTI *

Apprenti de -18 ans	554 € / mois
Apprenti de 18 à 20 ans	794 € / mois
Apprenti de 21 à 25 ans	944 € / mois
Apprenti de 26 ans et +	1 648 € / mois

*hors mutuelle

Accéder au simulateur de calcul de rémunération sur le site :
www.alternance.emploi.gouv.fr

DES AVANTAGES CONSEQUENTS

POUR L'EMPLOYEUR

Aide unique de l'Etat	4 125 €
Aide CNDS Apprentissage	2 000 €
Aides AFDAS (frais annexes)	750 €

Aides supplémentaires sur dépôt de dossier

Aides maître d'apprentissage	1 380 € <i>sous réserve de la poursuite de l'engagement de l'AFDAS</i>
Aides FAFA Formation (frais annexes)	Pension Complète = 40 € / j Demi-pension = 12 € / j Trajet (0,2 € x nb trajets x km A/R)

POUR L'APPRENTI

Aide au permis de conduire	500 €
Carte jeune	Transport / restauration Hébergement Equipement
Carte étudiante	Accès aux réductions et services étudiants
Pack d'entrée en formation	500 € dotation matériel (informatique, vestimentaire, terrains)
Revenu non imposable	